

LIVRE BLANC
COLLECTIF INTER-ASSOCIATIF
DE LA SOURCE

Septembre 2003

SOMMAIRE

	Pages
Préface de Serge Grouard, député – maire d’Orléans	3
Avant-propos	4
Historique de La Source : quels enseignements ?	5
Démarche participative des habitants	15
Un projet culturel pour La Source : réflexions, propositions	19
L’école de La Source dans le Grand Projet de Ville	23
Constructions, réhabilitations, démolitions	27
Activités et emplois : quel rôle pour l’économie solidaire ?	31
Jeunes, insertion et prévention	35
Développement des activités sportives à La Source	39
Amélioration du cadre de vie et de la démocratie locale	43
ANNEXE : statistiques concernant La Source	47

Les associations et organismes suivants se sont particulièrement impliqués dans l’élaboration de ce document : Association des Habitants d’Orléans La Source (AHLS), Association Sociale Et de Loisirs des Quartiers d’Orléans (ASELQO), Centre œcuménique, Confédération Nationale du Logement (CNL), Convergence à La Source, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Enseignement Sportif Culturel Animation Loisirs (ESCALE), Fédération des Conseils de Parents d’Elèves (FCPE), Lien Social et Médiation (LSM), Pour une Economie Solidaire (PES), Régie de Quartier de La Source (REPÈRES), Service Départemental de Prévention Spécialisée (SDPS).

Préface

La Convention territoriale a été signée le 11 mars 2002. A 18 mois, le bébé marche. Il est sur pieds, mais il ne parlait pas encore. C'est pourquoi l'initiative lancée par le Collectif Inter-associatif de La Source arrive au bon moment.

Le Livre Blanc est un travail fouillé, permettant de bien mesurer les attentes des habitants de La Source. Il reprend de nombreux projets discutés dans le cadre du Conseil Consultatif de Quartier, tout en apportant un certain nombre d'idées nouvelles. Tout ou partie de ces projets seront mis en œuvre au cours des années qui viennent dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV). Certains ont déjà commencé, d'autres ne sont encore que des idées. Tout résulte d'une volonté commune de rattraper l'histoire et de remettre certains secteurs de La Source dans la dynamique de la ville d'Orléans.

Je compte beaucoup sur les associations pour élaborer, bâtir ce projet et faire vivre les nouveaux équipements qui vont voir le jour. La Source est riche de cette vie associative. C'est un atout majeur. Le Livre Blanc a le mérite d'exprimer des inquiétudes et des espoirs et mon devoir est de les entendre. Certaines inexactitudes peuvent parfois entacher les propos de parti pris mais justement, le travail que nous avons à faire est de dialoguer en permanence pour que la ville se bâtisse ensemble, au-delà des clivages qui trop souvent mènent à l'échec.

Les villes se construisent en plusieurs siècles et La Source n'a pas encore 50 ans. Le GPV doit permettre à La Source de mieux se construire, d'aller de l'avant, et de retrouver une qualité de vie que j'appelle de mes vœux pour tous les orléanais.

Serge GROUARD
Député Maire d'Orléans

Avant-propos

Le 22 juin 2002, au Centre Saint-Yves, le Collectif Inter-associatif de La Source (CILS) a organisé un débat sur les propositions inscrites dans la Convention territoriale sur le Grand Projet de Ville (GPV) signée le 11 mars précédent, dans le double objectif de recueillir les opinions sur le contenu de cette convention et d'examiner la façon de s'organiser en vue d'une meilleure participation des habitants.

Rappelons que le Grand Projet de Ville se situe dans la continuité de différents projets qui ont vu le jour à La Source depuis une quinzaine d'années : Convention de quartier, Site prioritaire du Contrat de Ville, ZRU. Trois équipes d'architectes, sélectionnées au début de l'année 2000, ont rendu leurs propositions à l'automne 2000. Un an après (3 octobre 2001), le jury a désigné Alain Sarfati pour conduire la maîtrise d'œuvre du projet.

La Convention territoriale est organisée en 6 chapitres, dont 4 consacrés aux stratégies prioritaires : 1) Emploi – insertion, Action sociale – santé, 2) Prévention, médiation, sécurité, 3) Education, culture, loisirs, 4) Renouvellement urbain, et 2 à des thèmes relevant de l'organisation : 5) Maîtrise d'ouvrage, pilotage, 6) Participation des habitants.

Une réflexion préparatoire du Collectif sur ces 6 chapitres a permis de formuler 21 questions qui ont été débattues le 22 juin. Ce débat a montré que sur nombreux points la Convention ne pouvait être considérée comme une référence figée mais comme une base de discussions et de propositions auxquelles le Collectif devait apporter sa contribution, tandis que toutes les voies devaient être recherchées pour assurer une participation effective des habitants.

C'est ainsi qu'il a été décidé de regrouper les commentaires et les propositions du CILS sous la forme d'un Livre Blanc matérialisant la volonté du Collectif de contribuer au débat et d'être une source de propositions. Neuf thèmes ont ainsi été retenus, répartis entre les associations qui se sont déclarées volontaires pour y réfléchir et faire des propositions ; ces thèmes correspondent aux 9 chapitres du présent Livre blanc.

Le Collectif souhaite une diffusion large de ce document, considéré comme devant être retenu comme l'une des bases de référence pour le dialogue sur le quartier et l'émergence progressive des meilleurs choix pour les habitants.

Historique de La Source : quels enseignements ?

Suite à la rencontre inter-associative du 22 juin 2002 au centre Saint-Yves, l'analyse de l'histoire est l'un des thèmes retenus par le Collectif inter-associatif comme devant faire partie du Livre blanc.

Les commentaires qui suivent constituent la conclusion provisoire d'un document rétrospectif sur l'histoire de La Source, en préparation à partir du dépouillement de la République du Centre depuis 1959, des entretiens avec les associations, institutions diverses et entreprises installées à La Source, ainsi que des points de vue des anciens du quartier. Ce texte n'a d'autre ambition que d'apporter des éléments de réflexion et de débat et il pourra être revu à la lumière d'autres informations ou points de vue. Pour faciliter la lecture, un petit plan de situation des secteurs construits et équipements du quartier est joint à cette note (voir figure en page 6).

Les enseignements de l'histoire sont regroupés sous cinq rubriques principales :

- le projet d'ensemble ;
- retour aux sources de La Source ;
- la question du logement ;
- les équipements collectifs ;
- la concertation avec les habitants et le rôle des associations.

Projet d'ensemble

Orléans La Source a été conçu comme un quartier d'Orléans (Orléans II, Ville satellite...), et non comme une « ville nouvelle » au sens des opérations d'aménagement du territoire initiées par la Datar à partir de 1965 et qui ont bénéficié du concours de l'Etat dès leur démarrage. Rapidement, le projet s'est avéré trop lourd à porter par la seule ville d'Orléans et il a dû être révisé dès 1968, ce qui a notamment conduit à l'échec du centre urbain autour duquel l'ensemble devait se structurer. Le projet urbain a été mené de pair avec le développement du Campus universitaire qui est à l'origine même de la création de La Source. Le partenariat entre la Ville d'Orléans et l'Université est allé jusqu'à la prise en charge par la ville d'équipements universitaires provisoires, en attendant que l'Education nationale, dans le cadre des plans nationaux, prenne à sa charge des équipements définitifs.

En fait, l'Université d'Orléans, célèbre au Moyen Age et jusqu'à la Révolution française, a éprouvé beaucoup de difficultés à être reconnue et soutenue comme telle par l'Etat. Dans les années 1975, soit plus de 10 ans après sa création, l'Etat se posait encore des questions sur le positionnement de cette université et le recteur Gérard Antoine, tout au long de son activité a eu beau jeu de dénoncer les tracasseries et les retards de l'Etat à mettre en place ce qui aurait pu être l'« Oxford français ».

*Figure de localisation des principaux équipements de La Source
(Légende en page 7)*



Equipements et espaces de La Source

Etablissements scolaires

1. Lycée Voltaire
2. Lycée Paul Gauguin
3. Collège Montesquieu
4. Collège Alain Fournier
5. Collège La Bolière
6. Groupe scolaire Romain Rolland
7. Ecole Kergomard
8. Groupe scolaire Claude Bernard
9. Groupe scolaire Louis Pasteur
10. Groupe scolaire Gaston Galloux
11. Groupe scolaire Denis Diderot
12. Groupe scolaire Lavoisier
13. Groupe scolaire René-Guy Cadou
14. Groupe scolaire Henri Poincaré
15. Groupe scolaire des Guernazelles
16. Ecole Jolibois

Equipements sportifs

17. Stade omnisports
18. Gymnase Romain Rolland
19. Gymnase Cathelineau
20. Gymnase André Gresle
21. Projet Minouflet
22. Piscine couverte.
23. Piscine de plein air (ex. ASPTT) et gymnase PTT
24. Stade de Concyr

Centres commerciaux

25. Beauchamps
26. 2002
27. Bolière
28. ZAC de l'Indien
29. Marché

Centres d'animation sociale

30. Sainte-Beuve
31. Romain Rolland
32. Bolière
33. Horizon

Equipements culturels

34. Théâtre Gérard Philipe
35. Bibliothèque municipale
36. Salles Fernand Pellicer
37. Centre culturel des PTT
38. Centre oecuménique

Divers

39. Poste
40. Mairie de proximité

Université (Campus)

41. Institut Universitaire de Technologie (IUT)
42. Ecole Supérieure des Procédés Electroniques et Optiques (ESPEO)
43. Faculté de droit
44. Faculté de sport (STAPS)
45. Faculté des sciences
46. Faculté des lettres
47. Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux (ESEM)
48. Maison de l'étudiant

Grands organismes

49. Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
50. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
51. Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
52. Agence de l'Eau Loire-Bretagne
53. Centre de Chèques Postaux
54. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
55. Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO)
56. France 3

Hôtels

57. Novotel
58. Campanile

Parc technologique

59. Centre d'Innovation (Campus universitaire)
60. Secteur Langevin
61. Secteur Buffon

Secteurs d'habitation

62. Camille Flammarion
63. Adélaïde de Savoie
64. Beauchamp-Genêts-Bouleaux
65. Pierres et Lumières
66. Bécasse, 3F...
67. Village de France
68. Orée de Sologne 1, 2, 3, 4
69. Secteur pavillonnaire La Source Sud

La Région intervient également et le plan 2000, qui a associé les diverses collectivités locales, a permis de rattraper les retards qui pouvaient encore exister et de doter l'université des moyens nécessaires à son développement. C'est également assez tardivement que l'importance de la synergie avec le CNRS et le BRGM a été reconnue. Cela s'est fait au cours des années 1980. Maintenant, la question ne se pose plus, la situation est acquise.

Ce qu'il faut toutefois retenir, c'est que tous ces développements se sont faits de façon autonome, l'Université d'un côté, le CNRS de l'autre, le BRGM d'un 3^{ème}, etc. Personne n'a vraiment raisonné « développement de La Source » au-delà des soucis de sa propre expansion. Et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui, ces entités fonctionnent de façon distincte sans être vraiment engagées, voire concernées, par le développement de La Source dans son ensemble et particulièrement de sa partie urbaine et cela malgré des rencontres comme « la Science en fête » ou « la Fête de quartier », ce qui conduit à s'interroger sur les remèdes envisageables. Le secteur économique, qui a été long à se développer et est aujourd'hui en pleine expansion, porte en lui-même son dynamisme et vit, lui aussi, de façon autonome. Il faut s'en souvenir pour toute nouvelle implantation de zone économique.

Le problème posé consiste à rechercher comment faire communiquer entre elles les trois composantes de La Source : Université et activités scientifiques, secteur des entreprises et partie urbaine. Cette dernière, par sa conception même, s'est avérée dans l'incapacité de jouer ce rôle de lien véritable avec les deux autres composantes.

Retour aux sources de La Source

Le développement de La Source a été possible, au départ, grâce à l'acquisition de deux grands territoires : le Château de La Source et les 410 ha attenants achetés à des propriétaires privés et le domaine de Concyr, deux acquisitions qui ont permis à la Ville de disposer au total d'environ 750 ha. La Ville et le Département sont propriétaires des terrains transférés, dont 180 ha seront attribués au campus universitaire et au CNRS et le reste concédé à la SEMPEL, Société d'économie mixte pour l'équipement du Loiret, mandatée pour réaliser l'opération d'aménagement du grand ensemble urbain de La Source. A l'époque, en dehors du château et de quelques bâtiments de ferme, La Source est une zone forestière vide de constructions.

A l'intérieur du cadre de mise en place de la ville satellite, la ville d'Orléans avait un problème immédiat à résoudre : trouver de l'espace pour assurer son développement, notamment en matière de logements et pour résoudre l'engorgement du lycée de filles d'Orléans, d'où l'accent sur les constructions collectives et l'implantation précoce d'un lycée à La Source.

Le plan masse, présenté par l'architecte en chef de La Source Louis Arretche au début des années 1960, a placé la solution de ces problèmes au centre de son projet avec un centre urbain sous forme d'une dalle surélevée et la concentration de l'habitat collectif et du lycée de jeunes filles (un lycée général, un lycée professionnel et un collège technique ensuite) au cœur de la ville satellite. Le problème des voies de circulation du nord de La Source y trouve son origine puisque ce qui deviendra l'avenue Kennedy butte sur le lycée et que la future avenue de la Bolière butte sur le campus.

On aboutit également à une organisation morcelée de l'espace obéissant à une logique fonctionnelle et allant à l'encontre d'un vrai projet urbain. Ce morcellement et l'absence d'équilibre entre les différentes parties qui composent le quartier a persisté jusqu'à nos jours. Il en résulte que la recherche de nouveaux équilibres doit être au cœur de tout projet de rénovation.

Sur le plan urbanistique, l'idée d'Arretche était de séparer les espaces pour voitures et les espaces piétonniers, une idée louable en soi, qui s'est concrétisée d'une part par les petites boucles de circulation et parkings autour des immeubles, - ce concept a gardé sa pertinence malgré l'absence d'entrée correcte d'immeuble côté parking -, d'autre part par la mise en place de passerelles piétonnières reliant un ensemble à l'autre.

Cette circulation aérienne n'a jamais vraiment joué son rôle : trop peu de passerelles, préférence pour le cheminement convivial au raz du sol, sans parler des retards de construction qui ont pénalisé la dalle en particulier.

La question du logement

A la préoccupation de la ville d'Orléans de disposer de capacité de logements supplémentaires s'est ajouté le nécessaire accueil des Rapatriés d'Algérie qu'il a fallu reloger à travers toute la France après les accords d'Evian de 1962. Le programme de logements de La Source, qui prévoyait la création de 8000 logements à raison de 1000 par an, a d'ailleurs débuté par une première tranche qui leur était, en priorité, destinée : résidences Bouleaux, Beauchamps et Genêts (secteur dit des « 518 ») où les premiers rapatriés emménagèrent fin 1964.

La nécessité de construire beaucoup, vite et en hauteur a conduit : sur le plan architectural, à une grande monotonie ; sur le plan technique, à une utilisation massive du préfabriqué ; et, sur le plan financier, à l'emploi dominant de ressources publiques, notamment d'organismes HLM. Les conséquences ont été lourdes : constructions rapides et peu coûteuses, d'où des défauts de pérennité et des coûts d'entretien croissants. Si l'on prend l'exemple du secteur des « 518 », on remarque que, dès 1968 (dès le départ selon des témoignages verbaux), des défauts d'étanchéité et des problèmes d'humidité se sont fait jour et il a fallu des années de luttes aux associations d'habitants pour qu'enfin le problème soit traité au niveau de l'Office municipal d'HLM, soit près de 10 ans après la construction.

Dans les années ultérieures, l'Association des Habitants d'Orléans La Source(AHLS), créée en 1976, et la Confédération Nationale du Logement (CNL) se heurteront à de nombreuses reprises à l'Office d'HLM et à la ville sur les thèmes de la dégradation de l'habitat et à l'augmentation de la précarité et de l'insécurité. De façon récurrente, on invoquera l'insuffisance des moyens d'entretien et de réhabilitation.

Sur le plan financier, l'appel massif aux ressources HLM a conduit de fait à ce que tout le centre ville soit un quartier HLM, c'est-à-dire au premier chef les programmes dits des 518 (Bouleaux, Beauchamps, Genêts) puis des 1203 (Adélaïde de Savoie et Camille Flammarion) et enfin la Dalle, conçue au départ pour accueillir des logements de standing et un important équipement commercial, mais dont le programme immobilier, faute de promoteurs privés en nombre suffisant, n'a pu être réalisé qu'à l'aide de bailleurs sociaux. Certes près de la moitié des 1203 (partie ouest de Camille Flammarion) au départ étaient des logements de type ILN destinés notamment à des personnels du Campus et du CNRS, mais très rapidement, financement oblige, la moitié d'entre eux ont été reconvertis en HLM. Et aujourd'hui, bien malin qui pourrait faire la distinction entre les deux types de logements.

En matière de construction, il faut aussi évoquer la dominance de la société Dalla Vera soutenue par l'entreprise Pagot et qui détenait le brevet du procédé de préfabrication Technove. Dalla Vera a construit les 518, les 1203, 5 des 10 groupes scolaires, deux CES sur 3, l'immeuble INSEE, la tour ORTF (FR3), les bâtiments de Sandvik et de la CCMC, trois des quatre tranches de l'Orée de Sologne (pavillons) et a été chef de file pour la construction du CHR. Dalla Vera, par contre, n'est pas intervenu dans les grands ensembles régis par des fonctionnements propres : Université, CNRS, BRGM et, dans le centre ville, le grand ensemble des Chèques postaux et des 1217 logements associés (SA Pierres et Lumières). La reprise de Dalla Vera par Bouygues en 1978 après la faillite de la première, n'a rien changé à cette logique mais la construction des grands équipements, sauf la Dalle, était terminée. On a peine à imaginer aujourd'hui une telle prééminence d'une seule société.

Ce qui est important, ce n'est pas tant de revenir sur ce contexte, mais de voir les conséquences techniques de l'utilisation massive du procédé Technove. Dans cet esprit, il serait intéressant de faire la comparaison technique sur l'évolution et la situation actuelle entre des types de construction différents mais toutes faites avec ce procédé : immeubles HLM, immeubles ILN, groupes scolaires, CES, immeuble INSEE. La comparaison pourrait aussi impliquer les 1217 (PTT) construits avec un autre procédé de préfabrication fourni par la société Bianchina.

Par ailleurs et pour revenir à ce qui a été réalisé, le concept d'un centre ville presque uniquement occupé par des immeubles HLM paraît peu réaliste, d'autant que la distribution des équipements collectifs, notamment commerciaux, n'a pas favorisé une irrigation convenable de ces grands ensembles. A ceci se sont ajoutés les problèmes de la Dalle, inachevée et non pourvue des éléments qui en auraient fait le centre urbain. La construction de petits ensembles au niveau du sol dans la partie sud-est de cette dalle n'est finalement qu'une opération tardive mais bienvenue dans un ensemble qui apparaît comme un kyste au centre ville.

En dehors du centre ville, les plans initiaux de La Source prévoyaient des « unités de voisinage » (4 ou 5) comprenant de petits collectifs et quelques maisons individuelles mais tout le terrain disponible a finalement été utilisé pour réaliser des lotissements pavillonnaires, l'habitat individuel représentant aujourd'hui environ 50% des logements de La Source. Cette situation s'explique, d'une part par la décision de l'Etat de mettre fin, à partir de 1974, à la construction de grands ensembles et d'autre part à la volonté de la SEMPEL, suivie par la Ville d'Orléans, de terminer l'opération de La Source dans de bonnes conditions compte tenu de la forte demande de logements individuels à l'époque.

Par ailleurs, suite à la campagne de l'Etat pour encourager l'accès à la propriété, il y a eu en même temps le lancement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) qui permet à des familles à revenu modeste d'accéder à une Habitation à Loyer Modéré (HLM).

Si nombre de personnes ont pu trouver ainsi des conditions de vie agréables à La Source, il en est résulté un marquage social très net entre le sud et le nord du quartier, marquage amplifié par une absence de politique de peuplement du nouveau quartier d'Orléans. En outre, la structure pavillonnaire en est venue à occuper tout l'espace disponible et à ainsi figer tout projet d'aménagement ultérieur.

Les équipements collectifs

Nous nous limiterons à deux exemples qui témoignent de deux évolutions relativement contraires : les équipements d'enseignement et les commerces, avant d'évoquer des considérations plus générales.

Sur le thème des équipements d'enseignement, même s'il n'y a pas eu synchronisme parfait entre besoins et réalisations, les constructions ont en gros suivi l'accroissement de la population de La Source, aboutissant aujourd'hui à un parc de 11 écoles (maternelles, primaires), 3 Collèges d'enseignement secondaire (CES) et 2 lycées (général et professionnel). C'est le projet de lycée qui a été le plus précoce ; rappelons qu'il s'agissait de « désengorger » Orléans ville.

En ce qui concerne les commerces, que nous évoquerons plus longuement, et dans l'ordre chronologique des constructions, une question vient d'emblée à l'esprit : pourquoi avoir systématiquement bâclé le centre commercial Beauchamps depuis sa création en 1966 ? Ce centre fut le premier créé, au cœur des 518, premiers logements construits, dans un environnement de cour intérieure ouvert avec des arbres, des balcons aux fenêtres, des bancs, des aires de jeux, etc. Certains habitants qui ont connu cette époque s'en souviennent avec bonheur. Malheureusement, la vision actuelle de ce centre, fait de constructions assez peu avenantes malgré la mise en place récente de fresques extérieures, engendre la tristesse alors qu'il pourrait constituer un lieu fort de convivialité, ce qu'il a été au début. On a simplement rajouté quelques structures en dur (préfabriqués) en 1968 et 1994 et on a laissé la situation se dégrader.

L'exemple de la pharmacie est révélateur : alors que ce commerce s'était déplacé près du centre 2002, quatre années de discussion (1993-1997) faisant intervenir les habitants, les associations, la Préfecture, le tribunal administratif, le syndicat des pharmaciens, n'ont pas permis de réinstaller un commerce de ce type au centre Beauchamp ; le local a été finalement repris pour être converti en lieu de culte musulman. Le Point Santé, autre initiative, a été initialement installé au centre Beauchamps (1995), mais peu après déménagé au centre 2002 pour devenir l'Accueil Santé puis Accueil Info Santé. Et on pourrait multiplier les exemples. Pourquoi ne pas réfléchir avec les habitants à la redynamisation de ce centre ? Le commerce n'a-t-il pas un rôle important à jouer au cœur même de l'habitat collectif ?

Pour ce qui concerne le marché de La Source, les baraquements provisoires (dont les derniers n'ont été détruits qu'avec la mise en place de Banlieue 89) n'ont pas été remplacés par des locaux pérennes et, depuis des années, le marché fonctionne en espace ouvert de plein air. Ce marché est, en tous cas, un des rares lieux de mixité sociale dans le centre ville de La Source et l'enquête du Collectif inter-associatif de début 2001 a montré à quel point les habitants lui étaient attachés. Ceci n'empêche pas de réfléchir à un meilleur aménagement de l'espace pour faire de ce marché autre chose qu'un simple territoire bitumé et un parking.

Le centre commercial 2002 a été mis en place en 1971, non sans mal, et a regroupé, au départ 25-30 commerçants. Son démarrage, 5 ans après celui de Beauchamps, a joué un rôle dans le peu d'efforts consacrés à Beauchamps et à la relative stigmatisation de ce quartier. De cette époque, il ne reste aujourd'hui que 2-3 commerces « survivants ». La période récente a été marquée par le projet de ZAC de l'Indien (Banlieue 89) qui a conduit de nombreux commerçants à quitter 2002 pour s'implanter dans cette zone. Au fil des années, les déplacements commerciaux ont conduit à allouer le 1^{er} étage du centre 2002 à des structures diverses, associatives ou municipales. Le centre n'est plus qu'une copie réduite de ce qu'il était il y a 30 ans, même si l'on note quelques rares implantations depuis, notamment sur sa façade nord.

Le programme de la ZAC de l'Indien, achevé en 1996, a néanmoins apporté une nette amélioration à l'image du quartier en y créant un des rares secteurs de convivialité et de mixité.

Encore un point qui interpelle. Le développement de La Source est antérieur à celui de l'aménagement de la zone d'activités d'Olivet qui jouxte La Source et où il n'y avait rien à l'époque de la construction : Escale, repris ensuite par Auchan (1976) ouvre en 1972 et Leclerc 10 ans plus tard. La seule tentative précoce pour mettre une grande surface à La Source au cours de la grande période de construction est celle des Nouvelles Galeries. Une proposition structurée, plans à l'appui, est ainsi faite en 1969 mais, dès 1971, les Nouvelles Galeries y renoncent ainsi qu'à leur terrain. La raison peut en être trouvée dans le contexte d'alors, d'incertitude quant au potentiel de développement de La Source.

Par ailleurs, il semble aussi que la ville ait été obnubilée par les programmes de logement et leur financement tandis que le grand projet de CHR « gelait » très précocement plus de 30 ha dans le secteur potentiel pour installer une grande surface. Ensuite on n'a plus entendu parler d'une grande surface à La Source, avant l'installation, fin 1993, d'Intermarché dans la ZAC de l'Indien. Il apparaît ainsi que c'est Olivet qui a développé sa zone d'activités (Leclerc, Castorama, But...) et que La Source n'y est que client.

En conclusion, nous retiendrons que le développement commercial d'un quartier est un tout et ne peut se faire sans une stratégie. A La Source, c'est finalement le plus bel espace et le plus moderne (ZAC de l'Indien), mis en place dans le cadre du programme Banlieues 89 destiné en particulier à donner un cœur de ville à La Source, qui a gagné au détriment des autres, même si on peut lui objecter, notamment, les problèmes de circulation. Sur quelle stratégie s'appuie-t-on pour aboutir à une situation de cette nature ?

Et cette remarque vaut pour beaucoup d'équipements collectifs et en particulier les lieux de sport couverts et de plein air (organisation des espaces, entretien, et conditions d'accessibilité) et les lieux d'animation et de rencontre. Comment peut-on imaginer une ville de 25 000 habitants dans laquelle les lieux de rencontre pour les jeunes sont aussi pauvres et l'accueil du soir même pas minimal ? Pourquoi n'y a-t-il pas de multiplex, de bowling, etc. dans le quartier ? La question centrale pourrait se formuler ainsi : comment créer ou recréer de l'animation, de la convivialité, des lieux de rencontre et de détente, en un mot de la vie dans le quartier ? Tout le reste s'organise ensuite en fonction de la réponse à cette question centrale : rénovations, démolitions, constructions, découpage en îlots, trame viaire, etc.

La concertation avec les habitants et le rôle des associations

Parler des habitants et des associations, cela peut paraître subalterne par rapport à l'achèvement des premiers logements (secteur des « 518 »), l'inauguration de la T17 ou l'ouverture du CHR. Pourtant n'est-ce pas là le centre du problème ? Une ville est faite pour y habiter et y vivre, ce n'est pas qu'un assemblage de constructions et de services.

La concertation avec les habitants, dès le début, a pris deux voies qui se recoupent en partie ; ce sont les mêmes aujourd'hui. D'un côté des associations, qui regroupent des habitants, s'intéressent aux problèmes collectifs du quartier ou à certains aspects spécifiques, et agissent individuellement ou en collaborant entre elles et au sein d'un partenariat collectif, de l'autre un pouvoir municipal, qui a tendance à raisonner par projets plus qu'en espaces communs et fonctions collectives, et à s'appuyer sur des références techniques et financières.

Même si, au fil du temps, les dispositifs de concertation ont pris une géométrie variable en fonction de l'implication des bénévoles et de la réactivité de la mairie, la concertation avec les habitants n'a pas été, pour les municipalités successives, une référence stratégique de base sur laquelle s'appuyer pour que les habitants puissent s'approprier des choix, mais beaucoup plus un dispositif d'accompagnement de projets.

On retiendra que dès le début et face à des interlocuteurs lointains et peu ouverts au dialogue, des associations diverses se sont créées à La Source, matérialisant en cela leur souci d'être des lieux de concertation et d'expression des habitants pour trouver des solutions aux problèmes. Dès le début également (1971), il y a eu une structure inter-associative afin de renforcer le poids commun dans les débats. Certaines associations ont joué un rôle central dans le développement de La Source (AHLS, CNL, Escal, Convergence, etc.). D'autres ont fonctionné sur des thèmes moins larges mais tout aussi essentiels.

Suite au travail collectif réalisé pour les Etats Généraux de La Source à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française en 1989 et sur le thème « Pouvoirs, Associations, Habitants, quelles relations », en 1991, de nouvelles générations d'associations ont vu le jour sur le quartier, dont la Régie de Quartier de La Source (REPERES), le centre de formation (ACM Formation) et diverses structures d'insertion et/ou d'accompagnement social et professionnel, de prévention, de médiation et d'animation, notamment l'ASELQO. Cette évolution, combinée avec une réelle volonté de faire participer les associations dans la 1^{ère} convention de quartier (1990-94), a permis de faire vivre au tissu associatif sourcien une période plus orientée vers la construction que la revendication.

Depuis 35 ans, les relations entre le milieu associatif et la municipalité ont subi des hauts et des bas et l'historique de l'AHLS est très révélateur à ce sujet. La situation du départ n'a certainement pas permis de débat autour du plan masse de L. Arretche ; quel dommage ! Durant la période R. Thinat il y a eu de grands conflits, en particulier lors de la « municipalisation » des MJC et des débats sur l'aménagement de la Dalle. Plus tardivement, il y a eu les retards de Banlieue 89 liés à des visions différentes de la finalité de l'opération. Ces débats sont sains ; ils montrent que la démocratie est à l'œuvre ; ils forcent les élus, auxquels appartient la décision, à réfléchir, à discuter, à se concerter.

La mise en place actuelle du GPV doit tenir compte de tout ce passé de La Source, de tout ce qui s'est fait sans véritable concertation et qu'il a fallu ensuite tant bien que mal replâtrer tandis que de nouveaux problèmes sont apparus. Réfléchir, cela ne consiste pas uniquement à raisonner constructions et équipements, c'est considérer qu'une ville est avant tout un lieu de vie et que l'émergence d'espaces de convivialité et de rencontre est la première des priorités. Voilà un beau et nouveau chantier collectif pour La Source et son GPV, susceptible de faire naître la cohésion qui lui manque, de lui ouvrir des perspectives de développement ainsi que l'espoir qu'une véritable concertation voit le jour selon une organisation révisée. C'est l'avenir du quartier, donc celui de la Ville d'Orléans, qui est en jeu dans cette opération.

Démarche participative des habitants

Les associations du quartier regroupées au sein du Collectif Inter-Associatif de La Source (CILS) sont bien conscientes, dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV), de l'importance d'être dans une démarche collective de consultation, de participation et d'implication des habitants.

En effet, bien que ces associations mènent des activités de ce type au jour le jour avec leurs adhérents, elles ont également décidé de mettre en commun une partie de leurs efforts au sein du CILS en vue de réussir la meilleure implication possible des habitants du Quartier dans le cadre du GPV. Le CILS n'est finalement que la réactivation d'une organisation collective multi-associative mise en place sur La Source dès le début des années 1970.

On peut rappeler qu'il y a eu, ces années là, une première coordination à laquelle a succédé l'Association des Habitants de La Source (AHLS) en 1976. La seconde coordination est intervenue vers la fin des années 1980 ; elle avait accompagné la naissance et la mise en œuvre de la première convention de quartier de La Source, signée en 1990. La troisième Coordination a été mise en place à la fin des années 2000, avec pour objectif de participer à la réussite du GPV, notamment sur le volet de la participation des habitants. La démarche participative des habitants de La Source s'appuie ainsi de longue date sur un tissu associatif abondant et diversifié.

La participation des habitants correspond à une pratique constante des associations. Dans les années 90, elle a d'ailleurs été inscrite par le législateur, comme une obligation, sans en préciser les modalités afin que celles-ci soient définies localement. Ceci vaut pour le dispositif des grands projets de ville (GPV). Fort de cet atout favorable aux habitants, la 3^{ème} coordination associative a, dès l'annonce du GPV de La Source, saisi les élus pour négocier un partenariat et proposer une méthode et un projet pour mettre en place la démarche participative des habitants.

A propos de la Convention territoriale

Nous tenons d'abord à signaler que dans la première version de la convention territoriale qui nous avait été présentée, il y avait tout un chapitre sur la place du CILS, dans le cadre de la démarche participative des habitants aux côtés du travail que doit réaliser la Ville d'Orléans et l'OPAC d'Orléans (ex OPHLM), assistés récemment du cabinet d'experts HER (partenaire du cabinet A. Sarfati).

Dans la version qui a été signée en mars 2002, la participation des habitants figure sous le thème « Organisation, pilotage, moyens » dans les termes ci dessous :

- « le Conseil consultatif de quartier est le lieu de réflexion et de proposition concernant le cadre de vie, l'environnement, l'habitat, la vie sociale et associative et la qualité des services rendus à la population. Un atelier (commission) spécifique GPV a été créé ;
- des outils de communication spécifiques au GPV seront mis en place sous forme d'expositions publiques et d'un travail spécifique auprès des habitants du quartier HLM reprenant la méthodologie utilisée par l'OPAC d'Orléans dans le cadre de ses programmes de réhabilitation, d'abord par une approche individuelle en faisant appel à des personnes issues du quartier et qui recevront une formation préalable aux techniques d'entretien, puis par des rencontres collectives à l'échelle appropriée ;

- pendant toute la durée du projet, un journal d'information, faisant état de la démarche engagée et donnant la parole aux habitants sera diffusée dans le quartier. La création d'un site internet, destiné notamment au public jeune, est envisagée. »

On peut tout d'abord s'étonner que la participation des habitants ne soit pas prise en compte au niveau des stratégies prioritaires développées dans la Convention mais seulement au niveau des moyens et, ensuite, noter que la référence à la place et au rôle du CILS ait totalement disparu du texte définitif.

Au stade actuel, ce qui est perceptible des actions engagées se situe en deçà même des principes avancés dans la Convention territoriale. Il y a donc un certain déphasage entre le texte et les actions menées par la Ville et par l'OPAC d'Orléans. Cette ambiguïté est d'autant plus forte que la stratégie globale intégrant les différents aspects annoncés n'est pas encore perceptible, du moins dans l'état actuel de l'avancement des travaux du Cabinet Sarfati et de la concertation engagée par la Ville d'Orléans et l'OPAC d'Orléans avec le Comité de pilotage du conseil consultatif de quartier d'une part, et un groupe d'habitants que l'OPAC d'Orléans souhaite nommer comme des référents dans la procédure de relogement qu'il compte mettre en place. On ne voit pas non plus encore très clairement le rôle qui sera alloué aux Agents de Médiation et de Prévention, pas plus que la place des associations dans la stratégie annoncée.

En tout état de cause, nous continuons à penser que l'un des enjeux majeurs pour la réussite du GPV, réside dans la nécessité de faire participer étroitement tous les acteurs pour une meilleure implication des habitants dans les différentes phases de son développement. Nous restons convaincus qu'il est possible d'œuvrer pour que toutes les actions envisagées convergent vers la réalisation de cet objectif. En effet, bien que le tissu associatif considère qu'il est extrêmement important que la Ville d'Orléans, l'OPAC d'Orléans et le cabinet HER cherchent à assurer pleinement leur responsabilité dans ce domaine, il n'en demeure pas moins que l'apport des associations dans le dispositif de participation des habitants ajoute une dimension importante à la concertation, dimension qui est de nature à conforter les habitants et à consolider la crédibilité de l'ensemble.

Sans présumer de l'évolution du dispositif actuel au niveau de la Ville d'Orléans, de l'OPAC d'Orléans et du cabinet HER, tout doit être fait et entrepris pour encourager toutes les propositions d'actions, qu'elles émanent d'habitants à titre individuel, d'associations pour des actions particulières et/ou du CILS pour des actions collectives d'intérêt général qui demandent une mobilisation importante. Pour promouvoir ces propositions d'actions, la démarche participative des habitants doit aller le plus loin possible et de manière permanente ; cette période de réactivité et de foisonnement des idées construit les propositions qui permettent aux élus de décider dans la clarté et au plus près des souhaits des habitants.

Propositions d'actions

Dans ce qui suit, nous nous contentons de formuler quelques propositions que le CILS est en mesure de réaliser lui-même. Nous restons ouverts à toutes les démarches partenaires soit avec la Ville d'Orléans, l'OPAC d'Orléans et le cabinet HER, soit dans le cadre d'une action ponctuelle menée par une association sur le quartier si le CILS est sollicité.

Dans tous les cas, c'est la qualité du tissu relationnel établi de longue date avec bon nombre d'habitants du quartier et la diversité des activités qui sont à la base du rôle que peut jouer le tissu associatif dans cette concertation avec les habitants. Concrètement, cela suppose une certaine capacité à faire s'exprimer les habitants, une souplesse dans les modalités de cette concertation (lieux, supports vidéos, écrits ou verbaux...) et un grand nombre de relais parmi les adhérents et bénévoles.

En l'état actuel de l'avancement du projet, la démarche spécifique du CILS repose sur :

1. une information régulière des habitants ;
2. un dialogue approfondi sur des thèmes d'intérêt collectif ;
3. des moments festifs d'échange.

L'information régulière des habitants peut se faire par voie de tracts, d'affiches et de tout autre moyen approprié (réunion en bas des immeubles, Assemblée d'habitants, etc.) et porte sur l'évolution du projet, vu du point de vue du CILS.

Un dialogue approfondi est à initier et à suivre sur des thèmes préalablement choisis, concernant tel ou tel aspect du GPV, en fonction de l'intérêt que ces thèmes suscitent chez les habitants et notamment ceux qui sont les plus concernés.

Le *relogement*, pour prendre cet exemple d'actualité immédiate, est aujourd'hui traité de façon très factuelle : un bâtiment va être détruit, on propose aux habitants des conditions de relogement : seuls sont impliqués le bailleur et le cabinet Sarfati. L'idée d'instaurer un référent par immeuble est toujours en devenir. Dans ces conditions nous considérons que les associations peuvent apporter les conditions d'un dialogue plus approfondi sur les souhaits des habitants, leur insertion y compris dans d'autres secteurs du quartier, leur vision de la gestion urbaine de proximité et du GPV.

Bien d'autres thèmes peuvent relever de ce dialogue approfondi, qu'il s'agisse de l'organisation des espaces collectifs, de l'école, de l'alphabétisation, de la diversité des cultures, de lieux de loisir ou de rencontre pour les jeunes, de la distribution des espaces commerciaux, etc.

Sur tout ces thèmes, les associations peuvent apporter leur contribution, non pas dans une perspective de concurrence avec les dispositifs officiels mais bien de complémentarité. Au vu de l'importance de la tâche et des limites des champs d'actions des uns et des autres, il est primordial, à notre sens, que les principaux maîtres d'œuvre considèrent que tous les acteurs sont concernés à un titre ou un autre par la réussite du GPV.

Bien entendu les **moments festifs d'échanges et de responsabilisation collective** ne se feront pas sans moyens ; ceux-ci seront sollicités en temps utile auprès des sources appropriées. Car il importe aussi qu'il reste des traces de ces manifestations afin qu'elles continuent de nourrir les réflexions ultérieures : panneaux d'exposition qui pourront tourner en divers lieux, documents écrits, enregistrements vidéo directs ou montés, etc. Dans ce cadre on pourrait imaginer des week-ends de sensibilisation avec plusieurs temps forts collectifs et des animations éclatées dans divers lieux associatifs.

Chaque projet pourrait faire l'objet d'un travail préliminaire d'implication et d'une réelle volonté de faire participer le maximum d'habitants à sa conception, sa réalisation, voire son bilan. En témoignent, par exemple, le livre Arc-en-ciel, bilan de l'enquête 2001 du CILS auprès des habitants ou les 7 ateliers du Forum jeunes organisé par Convergence à La Source, en mai 2002, et qui ont donné lieu à un bilan sous forme d'un petit livret en couleurs accompagné d'un questionnaire.

Parmi les façons d'aborder divers sujets intéressant les habitants, il convient aussi d'insister sur l'intérêt des *expériences extérieures*. On l'a bien vu lors de la rencontre de certains membres du CILS (décembre 2002) avec la municipalité de Valenciennes sur le thème de la démocratie participative au travers de l'Atelier de travail urbain du quartier Faubourg de Cambrai, ou dans l'action menée à Blois par la Régie de quartier et l'association Image'In pour mettre en scène les problèmes du quartier et la vie des habitants en s'appuyant sur des scènes de théâtre jouées par les habitants et des montages vidéos. Sur ce point, les associations, qui font souvent partie de réseaux régionaux ou nationaux, voire européens, peuvent jouer un rôle essentiel et contribuer à alimenter un futur lieu « ressources » sur le quartier, spécialement axé sur toutes les expérimentations innovantes de démarche participative des habitants.

Un projet culturel pour La Source : réflexions, propositions

Le développement culturel à La Source est à la mesure de la situation du quartier ; il n'a pas véritablement pris racine malgré les efforts déployés au fil des années notamment pour le théâtre Gérard Philippe : adaptation modulaire de la salle dans les années 1980, renouvellement et affichage de la programmation des spectacles, etc. Parallèlement, si la fréquentation de la bibliothèque n'a cessé de croître, on a vu disparaître le cinéma. Il faut dire aussi que la culture touche à des aspects très variés du cadre de vie et de la vie de chacun et qu'elle ne peut se concevoir sans synergie avec tout ce qui relève de l'animation et des loisirs dans un contexte spécifique qui est celui de La Source.

Au niveau des enjeux, la culture à La Source doit être entendue comme :

- élément de cohésion sociale dans un quartier de diversité ;
- moyen de création pour faire vivre des gens ensemble notamment au travers d'ateliers de création et d'expression ;
- élément d'intégration en particulier pour la population d'origine étrangère et les nouveaux venus ;
- élément d'ouverture au monde à partir de la diversité des cultures présentes.

Or, à La Source, la situation est éminemment disparate ; des lieux de culture divers existent mais ils dépendent d'organismes différents et ne travaillent que peu en réseau :

- le théâtre Gérard Philipe et la bibliothèque (qui dépendent de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville d'Orléans) ;
- le Centre culturel des Services financiers de la Poste ;
- le lycée Voltaire (sections artistiques) et les établissements scolaires ;
- des espaces d'animation divers : trois centres sociaux (Bolière, Romain Rolland, Sainte-Beuve) et l'Espace Horizon , dépendant de l'ASELQO, lieux animés par Escale, etc. ;
- le Centre œcuménique, lieu de conférences mensuelles et de rencontres ;
- des spectacles et manifestations donnés par des groupes divers à la Salle Fernand Pellicier.

Une meilleure communication, des réponses aux attentes des différentes composantes de la population, un lieu phare et une mise en réseau des différentes structures sont des facteurs à prendre en compte pour un renouveau culturel sur lequel le Collectif souhaite avancer un certain nombre de propositions, la culture demeurant non seulement un enjeu de société mais un moyen structurant dans un quartier à l'urbanisme éclaté.

Mise en réseau

Développer la synergie entre les différentes initiatives et les différentes cultures, tel semble bien être un objectif majeur de développement du quartier justifiant la mise en place d'un animateur culturel à plein temps.

Cette synergie devrait se développer dans différentes voies. D'abord *l'histoire du quartier*. Même si cette histoire est courte et le bilan discuté, cette histoire existe et beaucoup d'habitants et de communautés sont attachés au quartier. Mettre en valeur cette histoire est une nécessité, pour en souligner les bons et mauvais côtés et favoriser le dialogue et la réflexion. Il est intéressant de constater la grande demande en ce sens des enfants et des jeunes qui sont l'avenir du quartier.

Dans cet esprit, il y avait déjà eu l'excellent travail des Fous de Bassan en 1995 sur la mémoire de La Source, une initiative dans laquelle les partenaires associatifs et institutionnels avaient été fortement impliqués. De même, en 2003, doivent être tournées une série de scènes avec les habitants du secteur HLM intervenant comme acteurs de cette réalisation. La Régie de Quartier de La Source est tuteur de cette opération, en collaboration avec Image'In, et avec le soutien du Conseil régional et de la Ville d'Orléans. Pour éviter que ces initiatives ne soient trop ponctuelles et se diluent dans le temps, il convient de maintenir une continuité même au travers de points de vue et de présentations différents et également d'assurer une communication sur ces événements en s'appuyant sur divers supports (vidéos, expositions...).

Au *théâtre Gérard Philipe*, les spectacles programmés par la Ville (8 en moyenne par saison) ne représentent en fait que 10% des spectacles présentés. Le reste (90%) correspond à des spectacles proposés par des associations ou des « tourneurs », ceux-ci louant la salle pour un spectacle donné. C'est d'ailleurs cette dominante extérieure qui permet de remonter largement la moyenne de fréquentation par spectacle. Ce déséquilibre conduit à soulever la question de la stratégie à adopter pour l'utilisation la plus pertinente de la salle G. Philipe, ce qui permet de proposer de mener une concertation approfondie, notamment avec les artistes et les habitants intéressés.

En ce qui concerne *l'expression des différentes Communautés* qui forment La Source, là encore les initiatives restent isolées même si la fête du quartier fournit un lien, mais seulement une fois par an. Il faut favoriser cette expression. Pour les communautés, il s'agit de montrer aux autres la richesse de leur culture tout en gardant vivant le lien avec le pays d'origine, en montrant aussi la nature de ce lien et l'impact qu'il entraîne.

Sur le thème de la mise en réseau, on peut aussi évoquer un partenariat possible avec l'université pour le montage d'un lieu type *mini Palais de la Découverte*. L'idée est de rapprocher, notamment, l'initiative de culture scientifique et technique développée par l'association AESCO (Association d'Aide à l'Équipement SCOLAIRE et culturel) en direction des jeunes et le potentiel de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), qui a une longue expérience pratique dans une diversité de domaines scientifiques et techniques. On peut penser qu'un tel projet, dont le contenu exposé pourrait évoluer régulièrement, peut non seulement contribuer au lien recherché avec l'université, mais également constituer un lieu de rencontre et de mobilisation des jeunes (et des moins jeunes) du quartier.

Il convient enfin de développer les *actions communes* sur un thème donné permettant aux diverses sensibilités de s'exprimer. C'est ce que, par exemple, Convergence a tenté de faire au travers du Forum « Jeunes » et de ses sept ateliers en mai 2002. Ces actions communes sont aussi l'occasion de faire converger les initiatives pédagogiques prises dans les différents établissements d'enseignement, les projets de la Ville et les idées des associations. Dans ces actions communes, il y a matière à développer les thèmes de citoyenneté, de vie commune, de partage d'un même cadre de vie et d'avenir du quartier.

Le projet d'une *Maison des Associations*, au 22 Adélaïde de Savoie ou ailleurs, est essentiel pour fournir un lieu de mise en commun de ces diverses initiatives. Il est proposé que ce lieu soit dénommé *Maison Léone Caudron*, membre fondateur de l'association Convergence à La Source et grande figure du tissu associatif sourcien des 20 dernières années. Elle est décédée le 8 février 2003.

La Maison des Civilisations du Monde (MCM)

La diversité des origines et des cultures des habitants de La Source doit être considérée de manière positive comme une richesse qu'il convient de valoriser et sur laquelle on peut s'appuyer pour mieux vivre ensemble en se découvrant des valeurs humaines communes. C'est cette conviction, partagée par l'ensemble des associations réunies au sein du Collectif inter-associatif de La Source, qui est à l'origine du projet de la Maison des Civilisations du Monde.

Cette Maison, ouverte sur le partage et les échanges de savoirs, la connaissance mutuelle et le dialogue, dans le respect de la diversité des identités culturelles et s'inscrivant dans le cadre des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, pourrait intéresser toutes les générations, la curiosité des plus jeunes rencontrant la sagesse des plus anciens. On y trouverait des salles d'exposition, des salles pour se réunir et organiser des forums de discussion, des salles et des équipements permettant la célébration de fêtes collectives et d'événements familiaux.

La MCM pourrait intéresser les enseignants qui y trouveraient un lieu pour organiser des activités d'ouverture à la diversité culturelle, les artistes pour exposer leurs oeuvres, les voyageurs pour partager leurs découvertes, les conteurs pour raconter leurs légendes, les anciens pour communiquer leurs expériences, les jeunes pour apporter leur dynamisme et leur créativité, leurs attentes et leurs projets. Tous pourraient se rencontrer pour mieux se connaître, tisser des liens dans la confiance réciproque, redécouvrir ensemble que si le monde est vaste, ce qui est commun à toutes les femmes et tous les hommes de la Terre est beaucoup plus profond que ce qui peut paraître les séparer.

On pourrait aussi y trouver une bibliothèque-médiathèque thématique cultures et civilisations et un Centre de Recherche rattaché à l'Université d'Orléans, où des étudiants pourraient être accueillis et travailler sur des thèmes aux carrefours de l'histoire, de la géographie, de la littérature, de la philosophie, de la sociologie...

Ce projet de MCM devrait s'appuyer sur les actions déjà existantes en matière de développement culturel à La Source, le pôle culturel de l'Université, celui du quartier avec la salle Gérard Philippe, la Bibliothèque et la salle Fernand Pellicer, les actions culturelles des associations, pour former un réseau coordonné se renforçant mutuellement par sa complémentarité.

Dans cette perspective, la visibilité de la MCM est essentielle. Nous suggérons que, dans le cadre du GPV, soit étudiée la création d'une grande place urbaine située, par exemple, de part et d'autre de l'avenue Kennedy sur le domaine de l'Université et sur celui de la Ville à proximité immédiate de la place de l'Indien ou associée à la grande allée verte nord-sud dont la percée est envisagée faisant ainsi, en quelque sorte, le pendant du pôle destiné aux sports qui doit être construit à l'emplacement du gymnase Minouflet.

La Maison des Civilisations du Monde pourrait être un lieu phare pour l'agglomération toute entière et au-delà et ainsi contribuer à changer positivement l'image de La Source. C'est un projet ambitieux à la mesure de l'attente que soulève le GPV et auquel nous souhaitons apporter notre pierre. A cette maison pourraient être associés d'autres équipements, notamment, pour ce qui relève de la culture et des loisirs, un multiplex de cinémas, un bowling, et la liste n'est pas limitative.

L'école de La Source dans le Grand Projet de Ville

Le thème de l'école, dans le cadre du Grand Projet de Ville et plus largement du contexte global de La Source, implique d'envisager un large éventail de questions qui concernent la répartition de la population de La Source, l'impact de la Zone d'éducation prioritaire (ZEP), l'aménagement des bâtiments et des espaces liés à l'enseignement, l'organisation des projets éducatifs, etc. Il y a donc une dimension infrastructures et une dimension sociale et citoyenne. Aucun de ces problèmes n'est simple à aborder ni ne conduit à envisager des propositions faciles à mettre en œuvre. Le point de vue présenté ici vise à soulever quelques pistes pour aller de l'avant.

Soulignons au passage que les enfants et adolescents doivent figurer parmi les premiers bénéficiaires du grand projet de ville ; ce sont eux notre avenir.

Mieux cerner les problèmes de La Source

C'est un euphémisme que de dire que La Source marche à plusieurs vitesses, ce qui se concrétise très schématiquement autour de l'habitat collectif d'une part, de l'habitat pavillonnaire de l'autre. Même si cette présentation simplificatrice recouvre des sous-ensembles plus diversifiés, cette réalité se traduit au niveau scolaire sous diverses formes que nous aborderons conjointement :

- l'enseignement en ZEP et hors ZEP ;
- l'image perçue des différentes infrastructures scolaires ;
- le problème de la mixité ;
- l'accès au culturel, au soutien scolaire et au périscolaire.

Les trois collèges (Alain Fournier, Montesquieu et Bolière) et 7 groupes scolaires (Romain Rolland, Claude Bernard, Louis Pasteur, Diderot, Lavoisier, Gaston Galloux et Kergomard) sur 11 sont en ZEP. Les quatre groupes hors ZEP sont ceux de Henri Poincaré, René-Guy Cadou, Guernazelles et Jolibois. Comme les trois collèges sont en ZEP, on note une certaine « hésitation » des familles hors ZEP à y inscrire leurs enfants, ce qui peut inciter certaines d'entre elles à chercher une place ailleurs voire à se placer dans le privé. Même s'il ne faut pas donner une importance exagérée à cette tendance, il convient de ne pas l'occulter.

Sur le plan de la mixité sociale, les trois collèges s'efforcent depuis des années de rechercher conjointement un équilibre entre les « catégories » de jeunes qu'ils accueillent. Ce volontarisme, qu'il faut saluer, doit être nuancé de fait par les conditions d'accès aux classes et notamment la distinction entre anglais simple (4 h) et anglais renforcé (5 h).

Ce souci de mixité est moins net au niveau des groupes scolaires où la tendance, en ZEP, est à rechercher un certain équilibre dans le nombre et la distribution géographique. Une remarque spécifique concerne le groupe René-Guy Cadou qui a une vocation d'accueil de différents publics souffrant de handicaps, ce qui conduit à une organisation spécialisée ; ces publics proviennent de diverses communes de l'Agglomération et au-delà.

Cette relative séparation entre le nord et le sud de La Source se traduit aussi dans le périscolaire qui relève du social et du culturel. Soulignons quelques aspects, sans prétendre être exhaustif :

- l'aide aux devoirs est assurée par la ville et gratuite, ce qui n'est pas le cas des garderies. Il en résulte que l'accueil scolaire est encombré et que les animateurs ne jouent plus guère qu'un rôle de surveillance. Que devient le soutien scolaire dans un tel contexte ?
- le parcours individuel, pour les élèves en difficulté, se noie dans le nombre malgré les efforts méritoires des enseignants pour être attentifs à chacun ;
- l'accès à la culture ne favorise pas la mixité, que ce soit en matière d'animations, de types de spectacles ou d'accès aux lieux de culture (par exemple en ce qui concerne l'accès individuel à l'Ecole de musique).

Ces commentaires ne visent pas à pénaliser qui que ce soit mais à souligner les difficultés d'une situation qui préoccupe beaucoup la FCPE et bien d'autres et vis-à-vis de laquelle nous souhaitons maintenant avancer quelques propositions concernant :

- la réussite scolaire ;
- structure scolaire homogène et mixité ;
- une École ouverte aux parents.

La réussite scolaire

Elle repose d'abord sur les équipements. Même si l'on peut considérer que globalement les établissements scolaires de La Source sont en nombre suffisant, cela ne veut pas dire qu'il y ait suffisamment de classes et que les équipements soient toujours adaptés. Il est, notamment, indispensable que les locaux d'accueil soient agréables et adaptés. Une école ne peut être limitée à de simples salles de cours, il faut d'autres lieux comme des salles polyvalentes, des Bibliothèques – Centres de Documentation (BCD), des salles spécifiques thématiques, un préau systématiquement, ainsi que des salles adaptées pour l'accueil des enfants de moins de trois ans.

Le corps enseignant est bien évidemment en première ligne des apprentissages et de la réussite, mais le travail en interne ne suffit plus. D'où l'importance de l'accueil après classe et de l'accompagnement scolaire, dans lesquels les enseignants sont certes impliqués, mais qui doit aussi être l'affaire de tous ceux, formateurs et accompagnateurs souvent bénévoles, qui peuvent contribuer à aider les élèves qui en ont le plus besoin.

Sur le plan des moyens matériels, l'école doit se doter de moyens de lecture suffisants et variés, ainsi qu'en technologies nouvelles qui constituent l'un des moyens pour lutter contre les inégalités et garantir une ouverture culturelle pour tous les enfants. On doit ainsi développer la mise en place de salles thématiques telles que de salles audiovisuelles (télé, diapo, vidéo...) pour que les enfants puissent, au sein de l'établissement, avoir envie de s'ouvrir vers des thèmes importants pour leur culture.

On peut aussi noter que ceux qui sont en difficulté peuvent aussi avoir besoin d'autres types d'accompagnement que de simplement sortir de classe pour se retrouver directement dans l'aide aux devoirs.

Si le soutien scolaire doit être basé sur des projets personnalisés, il importe que ces projets impliquent les parents. Le moteur central de ce soutien sera ce projet, concerté avec l'enfant, à partir de ses besoins, et la famille. Ce soutien pourra être effectif pendant les heures de classe, et non le soir car les enfants ont alors besoin d'autres types d'activités.

Il nous paraît également indispensable de ne pas oublier l'amélioration de l'accueil des enfants de moins de trois ans. Celui-ci permet une meilleure intégration des enfants dans le système scolaire et peut constituer un atout pour lutter contre l'échec scolaire. En ce qui concerne les primo-arrivants, il apparaît que la scolarisation préalable et l'environnement familial sont déterminants pour l'intégration scolaire du jeune, chacun d'entre eux étant toutefois un cas particulier. Après un an, parfois deux, en classe de primo-arrivants, ces jeunes peuvent nécessiter un accompagnement spécifique qui rentre dans le cadre plus général de l'accompagnement scolaire dans lequel le milieu associatif peut apporter sa contribution.

Projets éducatifs, culturels et sportifs

A l'image des parcours d'insertion et de formation, il convient qu'il y ait de véritables projets éducatifs pour ceux qui en ont le plus besoin et que, dans ces projets, tous les partenaires soient acteurs, avec des moyens de suivi et d'évaluation. L'Ecole peut être à l'initiative de véritables projets éducatifs ciblés et pertinents avec la volonté d'amener les enfants vers une scolarité plus cohérente et plus réussie.

Le développement des actions culturelles est l'occasion de renforcer les projets éducatifs, de faire connaître les établissements et de pousser les élèves vers des démarches collectives, tout en favorisant les passerelles entre les différentes communautés sourciennes, ce à quoi s'efforce de contribuer la fête annuelle de la FCPE sur l'aire de jeux des Sapins. Certes il n'y a pas de remède miracle, mais au-delà de ce qui est déjà fait par l'un ou l'autre des établissements scolaires, il est souhaité que les actions culturelles d'où qu'elles viennent soient appréhendées aussi en fonction de l'impact de mixité qu'elles peuvent avoir.

Ces commentaires valent aussi pour le domaine sportif, ce qui signifie aussi des équipements adaptés et en nombre suffisant. Sur ce point, on peut s'interroger par exemple sur l'accès, pour les élèves des écoles et des collèges, du gymnase Minouflet une fois reconstruit. Il est aussi souhaité que l'accès aux équipements sportifs (culturels également) soit un peu plus souple et que des initiatives tardives soient permises sans nécessairement avoir besoin de tout programmer très à l'avance. On note également que si La Source apparaît globalement comme un quartier très vert, les enfants manquent de simples espaces de jeux ouverts où ils puissent s'ébattre et jouer sans gêner personne. Un espace de ce type existe derrière l'école Lavoisier, mais il y a bien peu d'autres espaces équivalents.

Une structure scolaire équilibrée

La mixité, véritable moteur d'intégration, est un objectif majeur car son contraire est source de ghettoïsation. Mais cette mixité ne se décrète pas, elle se développe au jour le jour au travers d'une grande diversité d'actions et en raisonnant dans la durée. Il convient en particulier d'élargir vers l'amont la démarche globale entreprise au niveau des collèges (polysecteur de La Source) et plus géographiquement au niveau des écoles de façon à ce que l'objectif de mixité devienne un enjeu majeur pour tous, à l'échelle de toute La Source.

Cet objectif passe aussi par le respect d'un équilibre entre les écoles, sur la carte scolaire. Il convient que les classes ne soient pas surchargées, de façon à assurer ainsi une meilleure qualité de l'accueil des enfants et de l'enseignement d'une manière générale. Ceci implique que le nombre de classes ne soit pas uniquement considéré comme un chiffre par rapport à un nombre d'élèves mais aussi comme le meilleur compromis possible tenant compte du nombre d'élèves en difficulté et de primo-arrivants.

Une École ouverte aux parents

Les parents doivent être impliqués à part entière dans la prise en charge et le suivi de leurs enfants dans les établissements scolaires. Inversement, l'École n'a pas pour vocation de suppléer les parents mais doit travailler avec eux selon une logique de proximité et de dialogue. C'est dire que les projets personnels ou collectifs, éducatifs, culturels ou sportifs, doivent impliquer les parents qui en deviennent acteurs.

Dans cette perspective, les partenaires extérieurs qui peuvent apporter leur aide au soutien scolaire ou aux actions culturelles ou sportives, peuvent contribuer à ce rapprochement et à l'implication des parents. L'idéal est que ce rapprochement se fasse autour de projets concrets et non pas autour des seules références aux relations école – élèves – parents, dont le contenu peut être diversement compris.

Ces actions ne seraient d'ailleurs pas forcément en rapport avec l'institution qu'est l'École, mais devraient plutôt correspondre à une volonté d'ouvrir celle-ci vers les parents pour qu'elle soit un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Dans cette perspective, des lieux de rencontre et d'échanges entre parents devraient être aménagés dans chacun des établissements scolaires.

Constructions, réhabilitations, démolitions

Des propositions d'architectes à la Convention territoriale

La première étape du processus a concerné l'appel d'offres du marché de définition et a abouti à l'élaboration de trois propositions différentes émanant de trois équipes d'architectes (M. Fuksas, P. Chemetov et A. Sarfati) présentées à l'automne 2000. En termes de démolitions-constructions, l'objectif était ambitieux : on parlait de 850 logements à démolir et de la constitution de 50 points de construction sur l'ensemble de l'agglomération, destinés à accueillir une partie des habitants de La Source qui souhaiteraient être relogés ailleurs.

Le 3 octobre 2001, le jury a désigné Alain Sarfati pour conduire la maîtrise d'œuvre du projet. L'idée était alors, qu'à partir des travaux des trois cabinets d'architectes et des réflexions émises lors des restitutions publiques, de concevoir un 4^{ème} projet.

La 2^{ème} étape s'est concrétisée par la signature de la Convention territoriale en mars 2002. Tout en gardant l'objectif affiché de mixité sociale, on n'évoque plus qu'environ 350 logements à détruire à la suite d'une proposition de l'OPAC d'Orléans (ex OPHLM). Ce chiffre prend en compte essentiellement la capacité de vacances et la disponibilité liée aux nouvelles constructions sur le parc de l'OPAC d'Orléans, notamment à La Source.

La Convention territoriale identifie ainsi cinq secteurs d'intervention :

1. espace de l'ancien collège Alain Fournier, résidence Les Bouleaux et espace de l'ex-gymnase Minouflet ;
2. ensemble immobilier Beauchamps-Genêts y compris le centre commercial ;
3. ensemble Adélaïde de Savoie ;
4. habitat et terrains en bordure de l'avenue Kennedy avec démolition attendue des 1 et 2 Camille Flammarion ;
5. Centre commercial 2002 et Dalle.

La 3^{ème} phase, dite opérationnelle, correspond à une première tranche de travaux (démolitions, constructions, réhabilitations) à réaliser sur la période 2003-2005. Elle a été validée au Conseil municipal de décembre 2002. On prévoit ainsi la démolition de l'ensemble des Bouleaux et des immeubles 1, 2 et 17 Camille Flammarion, 6, 8 et 9 Adélaïde de Savoie. Les modalités de l'aménagement de Beauchamps-Genêts sont encore en discussion, mais la démolition du centre commercial et du bâtiment Beauchamps est programmée. La Convention prévoit également un audit de la situation des immeubles Adélaïde de Savoie. La réhabilitation portera en premier sur les immeubles du fond de Camille Flammarion à partir du 16-18 jusqu'au 30-37 en passant, dans un premier temps, par les 24 et 25 qui seront partiellement destinés à accueillir les personnes à reloger en provenance des Bouleaux.

A l'échelle du quartier, il est prévu également lors de cette première tranche : la réalisation d'un axe de circulation Nord-Sud (mail et voies de desserte) et la création d'îlots résidentiels accompagnés de bandes vertes. Les démolitions, décidées à la date de septembre 2003 sont de 422 logements ; les reconstructions pourraient être du même ordre de grandeur avec des habitats diversifiés (social et autre).

Rappel des objectifs

L'objectif du volet constructions – réhabilitations - démolitions du GPV de La Source est de réussir la mixité sociale définie à la fois au niveau des habitants (permettre l'intégration, la vie commune, le respect mutuel, éviter les ghettos) et en matière de constructions (habitat horizontal et pas seulement vertical, collectif et individuel, équipements communs appropriés pour enfants, jeunes et adultes, etc.).

L'ambition des associations prises individuellement et/ou au sein du CILS, est de faire travailler les trois pôles ensemble : le GPV, les associations, les habitants (ceux qui sont à reloger et les autres), dans un objectif de mixité au travers du logement, du commerce, de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de l'insertion, de la prévention, de l'animation culturelle, des loisirs, et de la pratique sportive et culturelle.

La question essentielle est celle de l'accompagnement social au travers d'une concertation avec les habitants (démarche participative) sur tous les aspects de l'évolution du quartier au fur et à mesure du lancement des différentes tranches du GPV.

Dans ces conditions, le CILS souhaite que le GPV soit l'occasion d'une véritable restructuration du quartier, notamment au niveau du secteur d'habitat collectif HLM. C'est ainsi que les souhaits suivants ont été formulés :

1. Démolitions : l'idée est de disposer de marges de manœuvre plus grandes en plein cœur de l'habitat social. Plusieurs sites paraissent intéressants à évaluer dans cette perspective :

- a) l'espace Bouleaux, A. Fournier et Minouflet ;
- b) le secteur Genêts - Beauchamps, y compris le centre commercial en relation avec la liaison Est-Ouest ;
- c) l'espace autour du Foyer Horizon et la barre des 5 à 9 Adélaïde de Savoie et 17 à 21 Camille Flammarion ;
- d) les allées Adélaïde de Savoie en cas de confirmation du défaut structurel au niveau du bâti ;
- e) les allées Camille Flammarion en relation avec la liaison Nord-Sud.

2. Constructions : construire autre chose que de l'habitat vertical ; développer l'habitat horizontal, des commerces en bas d'immeuble, des équipements collectifs (sportifs, culturels, d'animation, de loisir, etc.) et soutenir une organisation de l'espace habitable sous forme d'îlots résidentiels sur tous les secteurs.

3. Réhabilitations/rénovations : il est extrêmement important de procéder à une réhabilitation totale de tous les immeubles restants, y compris la rénovation profonde de tous les appartements, pour sauvegarder la cohérence d'ensemble et éviter toute frustration éventuelle des populations qui vont rester sur place.

Commentaires et priorités d'actions

A partir des propositions ci dessus et au vu des décisions prises dans le cadre de la 1^{ère} tranche des travaux du GPV, il nous semble utile d'attirer l'attention de tous sur les réflexions et suggestions qui suivent.

Réhabilitations et/ou Démolitions -Constructions

Comme en témoignent les habitants et les associations impliquées, deux secteurs sont particulièrement dégradés en raison à la fois de défauts structurels d'origine (secteur Adélaïde de Savoie) et d'une exposition à l'Ouest peu ou pas protégée (partie ouest de Camille Flammarion).

Dans le secteur ouest de Camille Flammarion, dont une partie des immeubles relevait initialement de la catégorie des ILN comme dans le secteur est de Camille Flammarion (dont on prévoit de démolir les bâtiments 1 et 2), l'objectif affiché de l'OPAC d'Orléans est de procéder à une réhabilitation (interne-externe) des immeubles et à une rénovation profonde des appartements. Sur le secteur Adélaïde de Savoie, on est en attente de l'audit qui doit être réalisé.

Dans les deux cas, en dehors des démolitions programmées (C. Flammarion 1-2 et 17 et A. de Savoie 6-8 et 9), on peut se demander si une dominante de réhabilitation/rénovation conduira aux résultats attendus tant pour l'habitat, en raison de l'état de dégradation de nombreux bâtiments, que pour les habitants, compte tenu du fort taux de concentration de tous les ingrédients qui favorisent l'exclusion et le mal vivre (chômage, familles monoparentales, illettrisme et analphabétisme, faible niveau de scolarisation et de formation notamment chez les jeunes, difficultés de respect mutuel dues à un manque de reconnaissance des uns et des autres et à des lacunes dans la pratique citoyenne des droits et des devoirs...). En tout état de cause, les associations souhaitent que le sujet soit discuté en détail avec les habitants.

Par ailleurs, dans le cas des réhabilitations/rénovations, on s'appuie plus sur des dispositifs « Palulos » (crédits d'Etat) et pas sur les aides de l'Etat comme dans le cas des démolitions/constructions dans le cadre du GPV. Ce choix signifie que les coûts sont pour une large part répercutés sur les habitants. Par conséquent, l'accueil de ce choix par les populations concernées risque d'être mitigé s'il n'est pas accompagné d'aides en mesure de réduire au maximum le coût des augmentations attendues.

En matière d'organisation du quartier, la réflexion doit impérativement tenir compte de divers lieux collectifs et de leur rôle. Pour prendre un seul exemple, la dynamique que pourrait induire un « Espace Horizon » élargi pour un accueil diversifié des jeunes de différentes cultures, avec des horaires adaptés, y compris en soirée et le week-end, et notamment pour l'organisation de fêtes et autres réceptions ouvertes aux habitants du quartier.

D'autres lieux sont bien entendu vivement souhaités, qui auraient comme objet non seulement de satisfaire les besoins des populations du quartier mais également de permettre un certain mélange avec des populations qui viennent d'ailleurs et qui profiteraient pour se faire leurs propres opinions sur le quartier et ses habitants. Exemples : Le Palais des sports de Minouflet, la Maison des associations, le Musée des civilisations, le Pôle culturel, et bien d'autres équipements extérieurs : terrains et autres locaux sportifs, d'animation et de loisirs.

Beauchamps : repenser le centre commercial

Curieusement, depuis sa mise en place dans la 2^{ème} moitié des années 1960, les propriétaires des locaux commerciaux et les municipalités successives, malgré quelques sursauts, ont laissé ce centre se dégrader et ne lui ont pas permis de jouer son rôle, en tout cas au niveau souhaité, comme point de rencontre conviviale pour les habitants des secteurs avoisinants.

Aujourd'hui, on ne peut plus laisser le centre commercial tel qu'il est. Si l'ouverture des Genêts côté Bolière est confirmée, ainsi qu'un axe Est-Ouest réalisé à ce niveau, les commerces pourraient être replacés le long de cet axe, dans des locaux accueillants, et surtout selon une organisation d'ensemble permettant de recréer un espace de convivialité.

Toutes les solutions envisageables pour refonder ce centre doivent placer la convivialité comme objectif central. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte la relation avec les immeubles adjacents, la liaison envisagée avec l'hôpital ainsi que le développement de Minouflet.

Sur tous ces points, une concertation forte avec les premiers intéressés est nécessaire (commerçants et habitants des alentours, y compris les habitants du secteur pavillonnaire) d'autant plus qu'il est question depuis peu d'un éventuel transfert de l'hôpital Madeleine vers le CHRO actuel à l'horizon 2006 pour un projet de nouvel hôpital à La Source. Si une telle annonce est confirmée, il faudra l'intégrer dès à présent dans les projets en cours afin qu'ils répondent également aux besoins futurs du quartier, de ses habitants et des bénéficiaires de ses services. Le CILS peut y jouer un rôle actif afin de favoriser des choix réalistes, que les habitants s'approprient.

Activités et emplois : quel rôle pour l'économie solidaire ?

Un développement économique peu intégré dans le quartier

Depuis bientôt 40 ans le quartier de La Source a cherché à développer des activités économiques. Cela s'est traduit par des implantations successives dans les zones dites économiques (Concyr, Langevin, Campus universitaire...) et la mise en place de commerces de proximité, successivement dans les secteurs Beauchamps, 2002, Bolière et ZAC de l'Indien. Les implantations d'entreprises ont créé très peu de synergies avec les autres développements de La Source, tandis que les commerces ont eu tendance à se déplacer d'un secteur à l'autre au fur et à mesure que ceux-ci étaient créés. Ainsi, au fil des ans, certains commerces ont disparu, de nombreux autres se sont déplacés, tandis que certaines activités sont toujours, à ce jour, absentes de La Source.

Prenons un exemple. Après plus 10 ans de présence d'une librairie au centre 2002 dans les années 80, il a fallu attendre les années 2000 et les efforts soutenus des habitants et des associations (Association des Habitants d'Orléans La Source, AHLS, et Pour une Economie Solidaire, PES, en particulier), pour voir émerger le projet de la librairie LJB dans la ZAC de l'Indien, projet arrêté en 2002, tandis que la Librairie/papeterie/journaux de la Bolière fermait, heureusement reprise en 2003. Globalement, on doit donc constater l'échec, à ce jour, pour tenter de faire évoluer de façon notable la tradition d'achat de livres des Sourciens en centre ville.

Par ailleurs, le développement des zones d'activités est aujourd'hui raisonné à l'échelle de l'Agglomération, ce qui place les activités économiques de La Source dans un ensemble où l'on trouve également les zones de développement proches : Parc de la Saussaye à Saint Cyr en Val, Zone industrielle d'Olivet, secteur de Limère. Cette situation fait que la synergie entre les secteurs d'activités économiques de La Source et les autres secteurs du quartier est encore moins perceptible.

Quelle place pour l'Economie solidaire ?

Face aux poids lourds du développement économique, l'économie solidaire apparaît bien modeste. Et pourtant, quelques initiatives marquantes doivent être notées. Ainsi, la régie de Quartier de La Source (REPERES), mise en place en 1992, est, de fait, une structure relevant de l'économie solidaire. De même, plusieurs projets ont été lancés dans les années 2000, avec le soutien du milieu associatif et des habitants, relayés par l'association « Pour une Economie Solidaire » (PES) :

- la librairie LJB, déjà évoquée, dont la relance a été conçue, d'une part en faisant appel aux dons et souscriptions pour entrer dans le capital, d'autre part au moyen d'actions culturelles : invitations d'écrivains, colloques, débats..., en y associant l'université, le CNRS, etc. ;
- l'association DJIGUE « Maison de l'art africain », lieu d'accueil d'ateliers de couture, cuisine permettant ainsi le brassage des cultures, l'apprentissage des traditions aux plus jeunes ; l'association a aussi participé au « Marché du monde ». Cette initiative a permis la création de deux emplois en une année. A noter le projet de l'association DJIGUE a été primé en 2001 par le Secrétariat à l'Economie Solidaire (SES) ;

- en 2002, a été lancé le projet « Pépinière de micro-projets », s'appuyant sur la création d'un emploi à mi-temps et bénéficiant également du soutien du SES.

Propositions

Les deux constats que nous avons présentés, manque de synergie entre le développement économique et celui du quartier, impact modeste de l'Economie solidaire, conduisent naturellement à formuler des propositions sur ces deux points, en souhaitant que le cadre du GPV contribue à favoriser le dialogue avec les habitants et la mise en place de projets.

Avec le secteur économique, il est souhaité :

- une réflexion avec les habitants et les organismes concernés sur les attendus des implantations envisagées le long de l'avenue Kennedy dans le cadre du GPV et les conséquences sur le quartier. Une réflexion similaire devra être conduite pour tout autre projet de développement économique dans le quartier ;
- la recherche de mécènes pour faire participer le secteur économique à la mise en place de projets sur le quartier dans les domaines de la culture, du social et du développement économique, dont l'économie solidaire.

L'économie solidaire est une des voies, non seulement pour rechercher des remèdes au chômage en s'appuyant sur une démarche de solidarité, mais aussi pour favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale de personnes en difficulté. Dans cet esprit, il est souhaité que La Source, qui cristallise beaucoup des difficultés de notre société actuelle, devienne un laboratoire expérimental de l'Economie solidaire, autour de projets réfléchis en commun avec tous les acteurs impliqués dans le quartier (habitants, associations, entreprises, institutions).

Sur tous ces sujets, la participation des habitants est essentielle, pour qu'ils adhèrent aux projets et se les approprient. Dans ce cadre, les associations et le Collectif inter-associatif sont prêts à jouer un rôle moteur.

A titre de propos final

L'Economie solidaire ne date pas d'aujourd'hui. Comme le dit Jean Louis Laville (1), un des experts de référence dans ce domaine, elle trouve ses racines dans la première partie du XIX^{ème} siècle où se sont constituées des associations fondées sur l'entraide et qui cumulaient des rôles multiples : production en commun, secours mutuel, défense collective, revendication, etc. Dès cette époque et pour faire face aux problèmes sociaux liés au marché, des actions collectives ont montré qu'un autre modèle économique pouvait être soutenu, basé sur la solidarité.

(1). Sociologue et économiste CNRS (CRIDA-LSCI), auteur de « L'Economie solidaire, une perspective internationale ». 2^{ème} éd., 2001. Ed. CRIDA.

Ce principe est plus que jamais vrai aujourd'hui et les habitants, les associations, la municipalité d'Orléans et le cabinet Sarfati doivent œuvrer pour que La Source soit enfin un quartier-ville où puisse se développer une véritable économie centrée sur les habitants et les meilleures conditions de formation des jeunes du quartier.

N'oublions pas que c'est cette jeunesse qui, dans quinze ans, travaillera pour que les quadras d'aujourd'hui puissent bénéficier de leur retraite et que c'est elle qui fera le quartier, voire la ville de demain.

Jeunes, insertion et prévention

Le groupe de travail a choisi de présenter une vision très synthétique de l'existant et de se concentrer sur des propositions pouvant servir de support de débat. La présentation est faite selon trois thèmes : 1) insertion, accès à l'emploi; 2) accueil, animation ; 3) prévention et médiation

1. Dispositifs d'insertion et d'accès à l'emploi

Ce n'est pas le lieu ici de détailler le rôle et le fonctionnement des structures et dispositifs officiels, accessibles à tous et en particulier : Antenne emploi, Centre communal d'action sociale (CCAS), Greta, pour les structures ; Trace pour les dispositifs, et la liste n'est pas limitative. Les associations du quartier travaillent principalement sur :

- l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme qui relèvent principalement d'ACM Formation et également des Centres sociaux ou de diverses associations ;
- la formation par l'insertion professionnelle où interviennent le Centre de formation et d'insertion professionnelle (CFIP), émanation d'ACM et qui travaille sur des formations en alternance, APPEL spécialisée dans l'insertion par l'emploi et la Régie de Quartier Repères qui a développé trois axes d'insertion et/ou de réinsertion pour les personnes en difficulté dans le quartier : économique, sociale et citoyenne.

A noter qu'il n'existe qu'une seule agence d'intérim sur le quartier : CRIT Intérim.

Propositions du groupe de travail :

1. mise en place d'une table ronde sur alphabétisation et illettrisme qui permette de préciser les différents aspects du problème sur le quartier : adaptation à la diversité des publics visés (francophones, primo-arrivants de l'Est, etc.) ; renforcement du rôle des structures existantes sur le quartier ; diversification des lieux de formation et des techniques ;
2. renforcement de la concertation avec les entreprises en élargissant ou en diversifiant ce qui est déjà fait par le CFIP (prolongement du stage en particulier) et CRIT Intérim, et en mettant l'accent sur le quartier ;
3. autour d'un lieu existant, développement d'un guichet d'information par des jeunes et pour des jeunes, point d'accueil convivial pour répondre à leurs questions et les orienter vers des structures plus spécialisées ;
4. développement des moyens de transport pour rendre la mobilité plus facile, soit à des horaires très tôt ou très tard dans la journée, soit vers des lieux mal desservis (manifestations...) ;
5. augmentation du nombre d'agences d'intérim.

2. Accueil et animation

Les insuffisances abondamment évoquées par les membres du groupe de travail portent à la fois sur l'insuffisance des lieux d'accueil et les contraintes d'horaires. Malgré les efforts déployés, un grand nombre de jeunes du quartier, disposant de peu de moyens, n'accèdent pas au sport. Les équipements et les personnels d'encadrement sur le quartier sont notoirement insuffisants pour faire face à une forte augmentation des demandes.

Propositions du groupe de travail :

1. renforcer les moyens des structures du quartier pour qu'elles puissent accueillir une plus large part des jeunes, notamment les jeunes filles, qui n'ont pas les moyens d'accéder à d'autres structures ;
2. multiplier les accueils dans divers secteurs du quartier (Dalle, Bolière, ...), avec une spécialisation éventuelle de certaines activités ;
3. permettre un accueil de soirée dans des lieux adaptés, tels que l'Espace Savoie, y compris pour des soirées à thèmes ;
4. définir le rôle du secteur associatif pour l'accueil après-classe dans une optique de complémentarité avec ce qui est fait par l'Education nationale ;
5. étudier la faisabilité d'un complexe multiplex de cinémas sur La Source afin d'éviter d'être obligé de se rendre au centre ville ;
6. mettre en place un lieu d'accueil pour toutes les petites manifestations (mariages, baptêmes, anniversaires, etc.), la salle F. Pellicer s'avérant inadaptée et difficilement accessible, surtout sous délai court ;
7. implantation de préaux couverts pour compléter des lieux d'accueil existants.

3. Prévention et médiation

Santé

Le Point Santé, installé au centre commercial 2002 recouvre actuellement un centre d'information pour répondre aux questions des jeunes (Pause Santé) et un lieu de consultation (Point Santé). Le Planning familial est un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les jeunes et adultes et où les questions de sexualité sont abordées en toute confidentialité.

Propositions du groupe de travail :

1. renforcer les lieux d'information sur tous les sujets concernant la santé ;
2. organiser des conférences d'information et des tables rondes sur les divers sujets qui concernent la santé. Les lieux pourront être choisis en fonction des thèmes, dans différents secteurs du quartier : salle F. Pellicer, Espace Savoie, etc.

Les associations présentes au groupe de travail soulignent le manque de lisibilité du rôle et du fonctionnement de certaines structures officielles, voire de la cohérence de tous ces dispositifs : Carrefour des parents, Clinique de concertation, groupes de parentalité des associations, Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité (REEAP), Projet social territorial (PST), Service prévention – médiation (SPM), Service départemental de prévention spécialisée (SDPS), Familles relais, Correspondants de nuit et de jour, etc. On se pose très clairement la question de qui fait quoi ?

Prévention et médiation

Sur le thème de la prévention et de la médiation, on retrouve principalement les associations suivantes : Lien social et Médiation (LSM), Confédération nationale du logement (CNL), Escale, foyer Horizon, CAS Romain Rolland, Sainte-Beuve et Bolière, Confédération syndicale des Familles (CSF), Service départemental de prévention spécialisée (SDPS) et régie de quartier (REPERES) au travers de ses trois vocations complémentaires (voir plus haut). N'oublions pas non plus le rôle des polices nationale et municipale.

Propositions du groupe de travail :

1. débats et informations sur le rôle des différentes structures publiques, leur fonctionnement et leurs activités avec des mises au point de temps à autre ;
2. guichet explicatif pour les jeunes ; ce serait le même guichet que pour le premier thème ;
3. chantiers éducatifs sur le quartier comme support d'implications collectives : environnement, propreté, citoyenneté, etc.

Développement des activités sportives à La Source

Après 20 ans d'activités sportives à La Source, orientées vers les jeunes de l'habitat social, les associations sportives actives sur le quartier de La Source sont en mesure de formuler des propositions précises sur les besoins en matière de sport. Les actions proposées portent à la fois sur les équipements, le fonctionnement et l'accès au sport.

Equipements

Terrains de football

Les terrains de football actuellement disponibles sont trop peu nombreux et en mauvais état :

- terrain à l'ouest de Camille Flammarion (CF) à refaire (le revêtement ne draine pas l'eau) ; équipement à compléter par des vestiaires ; spécifique pour le football à 7 ;
- stade de Concyr dégradé ;
- terrains annexes de foot du stade des Montées non réalisés faute de financement ;
- microsite des Genêts, surface artificielle polyvalente dégradée et inutilisable aujourd'hui pour le foot ;
- terrains de Camille Flammarion (en face du 25) et d'Adélaïde de Savoie (AS, en face des Fougères) pas aux normes et en mauvais état.

Propositions :

- réhabiliter en terrain d'entraînement le terrain à l'ouest de CF ; y construire des vestiaires ;
- développer une plaine multi-terrains (pour équipes de 11 à 7 joueurs) du type Donjon (Olivet). Localisation possible sur le terrain en friche de Limère (communes d'Ardon et de Saint-Cyr-en-Val). Une alternative pourrait consister à développer le secteur de Concyr en le transformant en plaine multi-terrains ;
- mise en place d'un microsite par quartier : CF, AS et Genêts (réfection du site existant) pour des activités sportives polyvalentes et notamment le football.

Gymnases

Les gymnases de La Source (Romain Rolland, Montesquieu, Bolière, Cathelineau) ont été conçus principalement dans une optique d'activités scolaires et périscolaires et pas dans une perspective de pratique sportive et de compétition. Souvent vétustes, ces équipements ne sont, en outre, pas aux normes. La reconstruction du gymnase Minouflet sous la forme d'un Palais des Sports doit normalement fournir un cadre adapté et aux normes pour la tenue de compétitions diverses (handball notamment), grâce à une grande salle, des salles annexes et un dojo.

Il est important que Minouflet puisse aussi servir pour l'entraînement à conditions que les associations concernées disposent de créneaux suffisamment nombreux. Ceci n'empêche pas de se pencher sur la question de la rénovation des autres gymnases et des conditions d'accessibilité de certains d'entre eux, monopolisés par certaines associations. Ceci pose à nouveau la question du partenariat entre les associations sportives du quartier.

Dans ce panorama, on peut aussi évoquer le gymnase de l'IME, en partie sous-utilisé, et qui pourrait contribuer à l'insertion des jeunes en situation de handicap à condition que puisse être organisé un partenariat avec des jeunes venant de l'extérieur, encadrés notamment par des animateurs d'Escale.

En ce qui concerne la boxe thaï, la salle Marcel Cerdan est devenue trop petite pour accueillir les dizaines de licenciés pratiquants et les créneaux horaires trop peu nombreux ; un nouveau local plus adapté pour la boxe thaï paraît impératif.

Fonctionnement

Au-delà de la disponibilité des équipements adéquats et donc des investissements à engager, les activités sportives ne peuvent se développer qu'à condition de disposer des moyens financiers et humains nécessaires. Actuellement, ceux-ci ne permettent pas d'accueillir le grand nombre de jeunes de La Source potentiellement intéressés.

La question des moyens humains ne peut être réglée par des vacataires et des bénévoles, on a besoin de gens formés et d'expérience. Actuellement, ESCALE, par exemple, enregistre déjà un déficit de 5-6 animateurs, sans compter le devenir des emplois jeunes dont le contrat arrive à échéance.

Accès au sport

Sports santé et loisirs

Le sport doit être accessible à l'ensemble des habitants du quartier, depuis les jeunes enfants jusqu'aux personnes du 3^{ème} âge. Pour cela, une flexibilité plus grande serait nécessaire dans le fonctionnement des structures et des équipements sportifs. Ceci implique, notamment, des créneaux horaires en proportion des besoins alors qu'actuellement, avec les clubs existants, les équipements sont à saturation d'usage. A titre d'exemple, un seul créneau d'entraînement en handball pour les petits est notoirement insuffisant. Il convient donc de construire de nouveaux gymnases et également d'aménager des espaces extérieurs. On notera aussi, à cette occasion, l'absence d'itinéraires spécifiques individualisés permettant la marche à pied ou le jogging.

Sport féminin

En dehors des équipes de handball, l'accès des femmes au sport à La Source est quasi inexistant. Des moyens humains et matériels appropriés sont nécessaires pour remédier à cette situation.

Conclusion

Le développement des activités sportives sur La Source est un support essentiel pour attirer les jeunes du quartier d'habitat social et les aider à retrouver des repères de solidarité et de respect citoyen.

Ce développement est conditionné, d'une part par la disponibilité de lieux d'accueil diversifiés et adaptés ce qui implique aujourd'hui des investissements importants de rénovation et de construction, d'autre part par des financements de fonctionnement à la hauteur des enjeux, permettant de conserver en nombre suffisant du personnel compétent et d'expérience.

Enfin, il faut mettre en place une concertation approfondie entre associations sportives du quartier de façon à optimiser l'utilisation des sites et favoriser les partenariats pour les entraînements, les compétitions et les exhibitions.

Amélioration du cadre de vie et de la démocratie locale

Gestion urbaine de proximité (GUP) et Grand projet de ville (GPV)

Par gestion urbaine de proximité (GUP), on entend le souci au jour le jour du cadre de vie des habitants et l'amélioration du quotidien. Aucun grand projet de ville (GPV), dont la perspective est à moyen et long terme, ne peut être conduit sans ce parallèle avec cette préoccupation du court terme. Il faut d'abord s'occuper des gens au quotidien. D'ailleurs, la première version de la Convention territoriale pour le GPV de La Source (15 juin 2001) avait explicitement prévu ce point qui ne figure plus dans la version définitive. On ne peut que regretter cette disparition, même si cela ne signifie pas que cette préoccupation à court terme ne sera pas prise en compte.

En fait, sur la gestion urbaine de proximité, nous pensons qu'il y a deux démarches distinctes mais néanmoins complémentaires. D'abord une démarche officielle dans le cadre du GPV, car de nombreuses fonctions relèvent du fonctionnement normal des Collectivités (Ville, services de l'Etat, etc.) et, la seconde, directement liée à des initiatives d'habitants et/ou d'associations qui mettent en œuvre des actions qui permettent une participation plus large.

Coproduire la gestion urbaine

La GUP englobe différentes facettes relevant de l'amélioration du lieu de vie (propreté, hygiène, petites réparations nécessitant une intervention rapide...), de l'environnement (entretien des espaces externes, espaces verts et autres espaces collectifs) et de la démocratie locale (en devenant soi-même acteur). Ce dernier point est essentiel car il relève d'un partenariat collectif entre tous les acteurs concernés. En milieu urbain, il requiert, en particulier, un rapprochement entre les pouvoirs publics (Elus et services de l'Etat), les organismes HLM (publics ou privés) et les habitants.

Pour que la GUP puisse réussir, il faut, qu'à un moment donné, les différents acteurs des deux démarches se l'approprient et que des moyens soient mis en œuvre pour que cette GUP soit la mieux partagée possible.

Il est évident que les municipalités et les organismes HLM qui gèrent de grands patrimoines immobiliers sont les premiers intéressés à une gestion urbaine adaptée. D'autres collectivités (département, région) et les services de l'Etat sont également partie prenante. Les associations, 2^{ème} pôle, sont aussi fortement impliquées dans la GUP et notamment des associations type « régie de quartier » dont le fonctionnement relève précisément de ce registre de la gestion urbaine. Le 3^{ème} pôle de cette dynamique est constitué par les habitants et c'est eux qui permettent véritablement la mise en œuvre de la GUP car ils doivent en être à la fois les artisans et les bénéficiaires.

La synergie entre ces trois pôles (pouvoirs publics, associations et habitants) permet de coproduire une véritable GUP. C'est le concept sur lequel s'appuie une régie de quartier à l'échelle du territoire qui la concerne et dont l'action relève largement de la gestion urbaine : propreté, amélioration du cadre de vie, participation des habitants, citoyenneté, démocratie locale, etc.

Une régie de quartier est ainsi une association qui participe à la coproduction de la GUP. Elle n'existe que par la volonté politique, économique et sociale des trois pôles présentés ci-dessus et, de ce fait, constitue un des outils majeurs de la GUP. Elle ne demande qu'à être utilisée à partir des compromis que les trois pôles peuvent passer ensemble.

La situation actuelle

Au niveau de la démarche officielle

Aujourd'hui, la démarche de la GUP telle que l'on peut la percevoir est celle de l'Office public d'HLM, cautionné par la Ville, qui souhaite s'appuyer sur un certain nombre d'habitants référents sélectionnés dans les différents immeubles du Parc et qui semblent plus destinés à jouer un rôle d'accompagnement pour le relogement des habitants des logements destinés à être démolis. Dans ce cadre, la CNL, qui a un représentant membre du conseil d'administration de l'Office, est la seule association impliquée. De plus, en application des dispositions de la circulaire Lienemann, l'Office a aussi renforcé une présence humaine active sur le quartier sous la forme d'un gardien par 100 logements.

Au niveau de la ville d'Orléans, il faut mentionner la présence des *Agents de médiation et de prévention*, de jour et de nuit, mis en place par la municipalité reprenant en cela, en l'élargissant, une initiative de la régie de quartier Repères, depuis novembre 1995. De même, on note la mise en place d'ateliers par le Conseil consultatif de quartier (CCQ) et la perspective de décentralisation de certains services à la Mairie annexe (de proximité) de La Source.

Toutes ces actions sont relativement déconnectées les unes des autres, jusqu'à présent. Elles ne peuvent être considérées comme une application suffisante du concept de coproduction à trois pôles présenté plus haut, dont une mise en œuvre adaptée reste tout à fait à l'ordre du jour, notamment pour que les habitants ne soient pas que des consommateurs mais aussi et surtout des acteurs de la GUP.

Au niveau des initiatives des habitants et des associations

Au-delà des activités inscrites dans le programme des associations plus ou moins impliquées dans des actions qui relèvent de la GUP, il n'y a pas eu d'initiatives marquantes dans ce domaine. C'est pourquoi le Collectif inter-associatif de La Source (CILS) fait de cette question une de ses priorités en avançant une série de propositions.

Propositions

Dialoguer avec les bailleurs

Un des objectifs urgents consiste à parvenir à sensibiliser l'OPAC d'Orléans pour qu'il accepte une ouverture plus grande en direction du tissu associatif. Ceci devrait, notamment, prendre la forme d'une concertation avec la Direction et d'une participation des responsables de l'agence locale, des services techniques et des gardiens aux différentes réunions de concertation et d'échanges sur le quartier, notamment à celles relatives au GPV et plus particulièrement à la GUP.

Dans cet esprit, nous ne pouvons que nous réjouir de voir que la concertation mise en place entre la Régie de quartier Repères et la SA HLM Pierres et Lumières soit fructueuse. De même, les discussions entre la Ville d'Orléans et la Régie doivent aboutir prochainement à la mise en œuvre d'orientations en mesure d'apporter des améliorations en termes de qualité de service.

Améliorer le cadre de vie

Un dialogue plus large avec les bailleurs permettra de souligner que la charge des travaux relevant de la GUP (entretien, propreté...) ne peut entièrement incomber aux habitants (charges réclamées par le bailleur), souvent en difficulté de paiement. Cette charge supplémentaire doit relever d'autres types de financement selon des principes de solidarité communale, intercommunale, régionale ou nationale, dans le cadre d'un financement de droit commun avec une collectivité territoriale et/ou les services de l'Etat. A titre d'exemple, la régie de quartier, pendant 5 ans, avait assuré trois passages (au lieu de deux ensuite, puis un seul dans le nouvel appel d'offres) d'entretien ménager des parties communes des immeubles de Bellasor – Camille Flammarion grâce à une convention impliquant l'OPAC d'Orléans et la Direction départementale du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP).

Améliorer la propreté dans les immeubles (ménage et manutention des ordures), assurer rapidement les travaux de petite réparation, développer l'entretien des espaces extérieurs sont des priorités relevant de la GUP. En outre, une telle action doit être menée dans la perspective d'une transformation profonde du quartier, d'où l'importance de l'implication maximale des habitants dans une démarche participative tant au niveau de la Régie de quartier que sur le plan du GPV. Dans ce cadre, les réunions de bas d'immeubles organisées par la Régie de quartier constituent un modèle de véritable pratique de démocratie participative au plus près des préoccupations des habitants.

Démocratie locale

L'amélioration du cadre de vie ne peut se faire que si les habitants sont partie prenante et s'approprient les actions correspondantes et les résultats obtenus. D'où la nécessité de rechercher les meilleures conditions pour qu'ils deviennent acteurs de ces transformations.

Seule la combinaison de tous les efforts est à même de réussir à assurer une mobilisation en vue d'une réelle participation dans l'élaboration, l'exécution et le suivi de la gestion quotidienne. Le Conseil consultatif de quartier et ses ateliers ne peuvent jouer à eux seuls le rôle nécessaire et suffisant pour le développement de la démocratie locale sur notre quartier du fait de leur organisation et de leurs modalités de fonctionnement. Les nombreuses associations du quartier, souvent installées de longue date, peuvent jouer un rôle majeur dans ce domaine, d'autant qu'il n'y pas une voie unique et exclusive pour faire écho aux initiatives propres des habitants et favoriser la coproduction d'une GUP partagée sur notre quartier.

La démocratie locale devra s'appuyer également sur toute la diversité des actions d'animation, de prévention et d'insertion. Il s'agit là aussi de veiller à impliquer toutes les populations du quartier, notamment celles qui sont les plus en difficulté au regard de l'emploi, mais également les jeunes, les femmes, etc. En un mot, cela doit être l'affaire de tous.

ANNEXE : STATISTIQUES CONCERNANT LA SOURCE

(Source : INSEE)

POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR DE LA SOURCE (Source : INSEE)

1 : Total 2: Ayant un emploi 3: Chômeurs

Quartiers	AGES	TOTAL			HOMMES			FEMMES		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3
Beauchamps	15/29	353	208	145	205	124	81	148	84	64
	30/39	242	156	86	147	103	44	95	53	42
	40/59	415	257	158	288	180	108	127	77	50
	60 et +	25	21	4	18	15	3	7	6	1
Total		1035	642	393	658	422	236	377	220	157
Cam. Flammarion	15/29	361	221	137	195	120	72	166	101	65
	30/39	398	249	149	232	152	80	166	97	69
	40/59	472	340	132	301	220	81	171	120	51
	60 et +	11	8	3	7	4	3	4	4	0
Total		1242	818	421	735	496	236	507	322	185
2002	15/29	396	314	78	196	157	35	200	157	53
	30/39	494	423	71	269	232	37	225	191	34
	40/59	579	521	58	282	250	32	297	271	26
	60 et +	10	10	0	6	6	0	4	4	0
Total		1479	1268	207	753	645	104	726	623	113
Lavoisier - Insee	15/29	278	207	68	131	105	23	147	102	45
	30/39	349	307	42	176	155	21	173	152	21
	40/59	378	339	39	151	137	14	227	202	25
	60 et +	5	5	0	4	4	0	1	1	0
Total		1010	858	149	462	401	58	548	457	91
Lac Av. Hôpital	15/29	118	98	18	69	57	10	49	41	8
	30/39	239	228	11	110	107	3	129	121	8
	40/59	876	836	40	435	420	15	441	416	25
	60 et +	47	44	3	30	28	2	17	16	1
Total		1280	1206	72	644	612	30	636	594	42
Sapins Poincaré Est	15/29	209	180	23	123	100	17	86	80	6
	30/39	271	254	17	140	133	7	131	121	10
	40/59	956	930	25	457	441	16	499	489	10
	60 et +	23	21	2	12	12	0	11	9	2
Total		1459	1385	67	732	686	40	727	699	28
Poincaré - Bécasse	15/29	298	223	71	153	117	32	145	106	39
	30/39	322	276	46	156	134	22	166	142	24
	40/59	400	358	42	180	158	22	220	200	20
	60 et +	7	5	2	5	3	2	2	2	0
Total		1027	862	161	494	412	78	533	450	83
Université - Indien	15/29	309	295	12	172	167	3	137	128	9
	30/39	60	54	6	35	33	2	25	21	4
	40/59	57	54	3	33	32	1	24	22	2
	60 et +	2	2	0	2	2	0	0	0	0
Total		428	405	21	242	234	6	186	171	15
Zone 2104 BRGM / CNRS	15/29	0	0	0						
	30/39	0	0	0						
	40/59	2	2	0	1	1	0	1	1	0
	60 et +	2	2	0	1	1	0	1	1	0
Total		4	4	0	2	2	0	2	2	0

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS ET DES HABITANTS PAR SECTEUR DE LA SOURCE (Source : INSEE)

Quartiers	Nbre de logements	Dont référents étrangers	Logements			Sexe		Total	Ages				
			Pavillons	Collectifs	Autres	Hommes	Femmes		Inf. 15	15/29	30/39	40/59	Sup. 60
Beauchamps	763	429	1	751	11	1637	1569	3206	1050	1022	333	626	175
C. Flammarion	979	399	0	971	8	1712	1659	3371	1108	1002	502	626	133
2002	1351	140	1	1340	10	1351	1502	2853	517	861	539	646	290
Lavoisier - Insee	783	72	7	768	8	835	1058	1893	468	459	382	423	161
Lac Av.de l'Hôpital	976	20	949	22	5	1276	1333	2609	364	490	250	1000	505
Sapins/Poincaré Est	1030	24	809	210	11	1334	1460	2794	398	565	289	1077	465
Poincaré - Bécasse	784	103	62	716	6	880	1054	1934	501	508	360	450	115
Université - Indien	233	7	7	204	22	1242	1449	2691	114	2323	112	77	65
Zone 2104 BRGM / CNRS	2				2	3	2	5	0	1	0	2	2
TOTAL	6901	1194	1836	4982	83	10270	11086	21356	4520	7231	2767	4927	1911

Population de la Source au recensement 1999

Remerciements à la Ville d'Orléans qui a couvert le financement de l'impression du Livre Blanc.